**Candidature au Comité Directeur Régional Sports pour Tous Occitanie**
**Assemblée Générale Elective du samedi 09 mars 2024**

**A retourner remplie et signée avec le dossier de candidature avant le samedi 24/02/2024 par mail à cr.occitanie@sportspourtous.org ou par courrier recommandé avec accusé de réception au Comité Régional Sports pour Tous Occitanie - 1039 Rue Georges Méliès - 34000 Montpellier**

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____ Nationalité : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Portable : _____ Profession : _____

N° de licence **(obligatoire)** : _____

Fonctions au sein de la FF Sports pour Tous ou de ses structures :

_____

_____

Déclare poser ma candidature au ***Comité Directeur Régional Sports pour Tous Occitanie***

*Je reconnais avoir pris connaissance des « Conditions requises pour être candidat » jointes à ce dossier de candidature et certifie être en accord avec celles-ci.*
*Je déclare sur l'honneur être licencié(e) à la Fédération et à ce titre être à jour du paiement de ma cotisation annuelle.*
*Je déclare sur l'honneur remplir les conditions d'honorabilité liées à une fonction d'élu(e).*

Fait à _____ le _____

Signature du Candidat(e)
(Précédée de la mention « lu et accepté, bon pour candidature »)

PHOTO

**Candidature au Comité Directeur du Comité Régional Sports pour Tous Occitanie**
**Assemblée Générale Elective du samedi 09 mars 2024**

# Profession de foi

Je soussigné(e)

Nom : ..... Prénom : .....

Suis disposé(e) à mettre mes compétences et mon expérience au profit du Comité Directeur Régional Occitanie Sports pour Tous

**Quelles sont vos expériences et compétences professionnelles ?**

_____
_____
_____
_____
_____

**Avez-vous des responsabilités au sein de structures Sports pour Tous (actuelles et passées) :**

_____
_____
_____
_____
_____

**Avez-vous des responsabilités dans d'autres associations ou fédérations ? Si oui, lesquelles :**

_____
_____
_____
_____
_____

Maison régionale des sports - CS37093 - 1039 Rue Georges MELIES - 34967 Montpellier Cedex 2
Tel: 04 67 82 16 79

cr.occitanie@sportspourtous.org
www.sportspourtoussud. fr

**Pourquoi êtes-vous candidat(e) au Comité Directeur Régional Sports pour Tous Occitanie ?**

_____
_____
_____
_____
_____

**Quelle fonction et quelle responsabilité aimeriez-vous y exercer ?**

☐ Président ☐ Secrétaire ☐ Trésorier ☐ Membre du CODIR

**Observations particulières :**

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Fait à : _____Le / /

Signature

**(document à retourner signé avec le dossier de candidature)**

## CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE CANDIDAT(E) ET EXCLUSIONS

Pour être éligible, chaque candidat(e) doit être licencié(e) à la Fédération et à ce titre être à jour du paiement de sa cotisation annuelle.

Dispositions relatives aux instances dirigeantes des Statuts Régionaux (statuts des Comités Régionaux adoptés par le CDN le 24 septembre 2016 modifiés en septembre 2018) :

**Article 10**

*« Ne peuvent être élu(e)s au comité directeur :*

1- *Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;*
2- *Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;*
3- *Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ;*
4- *Les cadres techniques placés par l'Etat auprès du Comité Régional ;*
5- *Les personnes salariées du Comité Régional ou d'un Comité Départemental du ressort territorial du Comité Régional.*

*Les candidats doivent, au jour de l'élection puis pendant toute la durée de leur mandat, être titulaires d'une licence fédérale délivrée au titre d'une association affiliée à la Fédération Française Sports pour Tous dont le siège social se situe dans le ressort territorial du Comité Régional.*

**Article 12**

1. *Le Comité Directeur se réunit au moins trois fois par an. Il est convoqué par le Président du Comité Régional ; la convocation est obligatoire lorsqu'elle est demandée par le quart de ses membres.*
2. *Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Dans le cas exceptionnel où l'effectif du Comité Directeur est réduit à trois, seules les délibérations réunissant au moins deux personnes pourront être retenues.*
3. *Le CTR ou son représentant, membre de l'ETR, assiste avec voix consultative aux séances du Comité Directeur.*
4. *Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.*
5. *Tout membre du Comité Directeur, absent à trois séances consécutives de façon non justifiée, est considéré comme démissionnaire, sauf vote contraire du Comité Directeur.*

**Article 18**

*Sont incompatibles avec le mandat de Président du Comité Régional les fonctions de chef d'entreprise, de Président de conseil d'administration, de Président et de membre de directoire, de Président de conseil de surveillance, d'administrateur délégué, de directeur général, directeur général adjoint ou gérant exercées dans les sociétés, entreprises ou établissements, dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle du Comité Régional, de ses organes internes ou des clubs qui lui sont affiliés.*

*Les dispositions du présent article sont applicables à toute personne qui, directement ou par personne interposée, exerce en fait la direction de l'un des établissements, sociétés ou entreprises mentionnés ci-dessus.*

A ....., le .....

Signature (précédé de « lu et accepté »)

# Charte d'engagement de l'Élu(e) du Comité Régional Sports pour Tous Occitanie

**Engagement** : *l'élu(e) régional(e) est une femme ou un homme issu de son territoire, prêt à s'investir dans le Comité Directeur Régional et les différents groupes de travail compte-tenu de ses compétences, son vécu, ses envies, ses disponibilités (à temps choisi).*

**Promotion** : *il doit être le promoteur de l'éthique et de la déontologie fédérales, en référence aux valeurs de la Fédération, et ce au service des clubs, des animateurs et de leurs adhérents. Cela exclut de se servir de son statut d'élu(e) à des fins politiques et personnelles.*

**Mobilisation** : *il se mobilise pour faire vivre le tissu associatif de son territoire, accompagner le projet collectif à chaque niveau selon les fonctions qui lui sont dévolues. Des qualités de générosité, de communication, d'écoute sont nécessaires pour mener à bien son engagement. Prendre des responsabilités régionales, c'est aussi savoir se rendre disponible pour s'impliquer, donner de son temps (entre 6 et 12 jours/ an) pendant toute la durée du mandat.*

**Militantisme** : *il rejoint un collectif pour faire vivre le projet politique fédéral sachant dépasser ses responsabilités locales, au-delà de toute motivation intrinsèque (pouvoir, ego…), son vécu est une valeur ajoutée à l'enrichissement de la réflexion collective.*

**Solidarité** : *devenir élu(e) régional(e), c'est intégrer une équipe, partager des responsabilités, savoir faire preuve d'empathie, de soutien et de confidentialité.*

**Participation** : *il participe à la mise en œuvre du projet politique avec une vision globale du monde sportif et fédéral. De par sa réflexion, il sait faire preuve d'esprit critique et d'analyse pour faire avancer le projet associatif.*

**Tolérance** : *en rejoignant le Comité Directeur Régional, Il porte les valeurs humanistes de la Fédération (partage, entraide, respect des règles de vie collective). Ces valeurs guident l'action commune du Comité Régional et l'action individuelle de chacun.*

**Plaisir** *: la notion de plaisir est une composante de nos activités, prendre plaisir dans le rôle d'élu(e) est un moyen de se mettre au service d'un collectif pour faire évoluer un projet commun.*

*A* ..... *Le* .....
(Signature)